

Délibération du Conseil municipal n° 014/2023

Le dix mars deux mille vingt-trois, le Conseil municipal de la commune de Saint-Martin d'Uriage, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Gérald Giraud, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le trois mars deux mille vingt trois

Présents : Gérald Giraud, Cécile Conry, Hubert Jeanson, Estelle Gignoux, Michel Deridder, Claudine Chassagne, Jean-Charles Congard, Peggy Briand, Jean-Marc Abramowitch, François Bernigaud, Didier Bouvard, Arnaud Callec, Beate Bersch, Gilles Duvert, Gabriel Gandini, Roberte Pelletier, Florence Boullen-Murienne, Brigitte Dulong, Laurent Robert, Jacqueline Baret, Juliette Blanchet, Mathieu Kuntz.

Pouvoirs : Renée-Claire Mancret à Gérald Giraud, Marie-Paule Balicco à Michel Deridder, Isabelle Gloux à Roberte Pelletier, Frédéric Jarry à Estelle Gignoux, Françoise Berthoud à Cécile Conry.

Absent : Frédéric Cuchet.

Hubert Jeanson a été élu secrétaire de séance.

Budget communal- Compte administratif exercice 2022

Didier Bouvard, Vice-Président de la commission finances, expose aux membres du Conseil municipal les conditions d'exécution du budget communal de l'exercice 2022.

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal siégeant sous la présidence de Cécile Conry, 1^{ère} Adjointe, est invité à adopter le compte administratif de l'exercice 2022 du budget communal arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	9 681 044,81 €	1 432 855,43 €
Recettes	11 795 503,89 €	2 306 895,04 €
Déficit (-) 2022		
Excédent (+) 2022	2 114 459,08 €	874 039,61 €

Il est précisé que ce compte administratif a été présenté aux membres de la commission finances réunis le 28 février 2023, et qu'ils ont émis un avis favorable.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-32, L1612-12 et suivants.

Le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal à la majorité (2 abstentions : Mathieu Kuntz, Juliette Blanchet) décide d'adopter le compte administratif 2022 du budget communal tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le dix mars deux mille vingt trois et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 21 , absent : 1, votants : 25 (4 pouvoirs)

Certifié exécutoire en raison de sa télétransmission en Préfecture et de sa publication le :

Le Maire, Gérald Giraud



Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le



ID : 038-213804222-20230316-FIN_DEL2023_14-DE



Budget COMMUNAL - compte administratif 2022 définitif

21/02/2023

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			différence		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 218 630,37	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	130 268,53
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILE	5 202 703,10	70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	1 156 799,52
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	195 592,00	73	IMPOTS ET TAXES	7 713 414,34
022	DEPENSES IMPREVUES		74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 175 410,68
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 174 809,64	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	468 468,98
66	CHARGES FINANCIERES	130 769,66	76	PRODUITS FINANCIERS	4,90
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	686,96	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 200,17
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV	0,00			
DRF	S/TOTAL a	8 923 191,73	RRF	S/TOTAL a	10 695 567,12
040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	757 853,08	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	11 186,60
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
DOF	S/TOTAL b	757 853,08	ROF	S/TOTAL b	11 186,60
	TOTAL a + b	9 681 044,81		TOTAL a + b	10 706 753,72
			002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 088 750,17
	TOTAL GENERAL	9 681 044,81		TOTAL GENERAL	11 795 503,89

Excédent Fct si +
 Deficit Fonct si -

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			différence		
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES		10222	FCTVA	266 065,43
			10226	TAM (TAXE D'AMENAGEMENT)	
			13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	147 744,06
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	405 622,63	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	472 644,99
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS		165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	
RAR	RESTES A REALISER		RAR	RESTES A REALISER (SUBVENTIONS)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES + OP	52 815,30	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
204	SUBVENTIONS d'EQUIPEMENT VERSEES	0,00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES + OP	773 779,12			
23	immOBILISATIONS en cours + OP	14 520,01	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 500,00
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
APCP	OPERATIONS - APCP PLU	36 140,63	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RAT A DES IMMO	
APCP	OPERATIONS - APCP VOIE VERTE	62 640,34			
APCP	OPERATIONS - APCP - ECOLE PRIM PM	76 150,80			
DIR	S/TOTAL a	1 421 668,83	RIR	S/TOTAL hors excédent a	914 954,48
040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	11 186,60	040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	757 853,08
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
			021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DIO	S/TOTAL b	11 186,60	RIO	S/TOTAL b	757 853,08
	TOTAL a + b	1 432 855,43		TOTAL a + b	1 672 807,56
			1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	
			RIR	S/TOTAL avec excédent	1 672 807,56
001	SOLDE EXECUTION INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	001	SOLDE EXECUTION INVESTISSEMENT REPORTE	634 087,48
	TOTAL GENERAL	1 432 855,43		TOTAL GENERAL	2 306 895,04

Exc Invest si +
 Ou Déficit si -

hors rar et hors resultat 1 672 807,56

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le



ID : 038-213804222-20230316-FIN_DEL2023_14-DE